



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 21 décembre 2009
D - 20090737

Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Emmanuelle CUNY,

Stade Charles Martin. Création d'un terrain en gazon synthétique. Signature des marchés. Demandes de subventions. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la création d'un terrain en gazon synthétique au stade Charles Martin, dont le coût est estimé à la somme de 1 171 000 € T.T.C., la Direction des Achats et Marchés a lancé une consultation sur la base d'un dossier élaboré par les Directions de la Jeunesse et des Sports et des Mises en Lumière.

Suite à l'avis d'appel public à concurrence, 15 sociétés ont été sélectionnées en vue de remettre une proposition.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique et du classement des offres, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot 1 : aire de jeu : travaux préparatoires, réalisation de l'infrastructure, création d'un réseau d'assainissement, réalisation de l'aire de jeu en gazon synthétique, fourniture et pose des protections pare ballons et du matériel sportif
Groupement ARNAUD ESPACES VERTS/FIELDTURF TARKETT/EIFFAGE pour un montant de 651 778,33 € T.T.C.

Lot 2 : éclairage : dépose de l'existant, réalisation d'un nouveau réseau d'alimentation, fourniture et pose des supports, projecteurs, appareillages, réglage et contrôle.
Société SPIE pour un montant de 64 879,41 € T.T.C.

Compte tenu de son intérêt, cette opération est susceptible d'être cofinancée par le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde et la Fédération Française de Rugby.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire à :

- signer les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 28 du code des marchés publics.
- Solliciter les cofinanceurs potentiels mentionnés ci-dessus
- Signer tout document afférant à ces cofinancements
- Encaisser ces cofinancements.

La dépense qui s'élève à la somme de 716 657,74 € T.T.C. sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 412 article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE